Présentation du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre est composé du pays des Hautes Falaises et de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre. Il comprend 101 500 habitants en 2011. Sa population a augmenté ces dernières années, sous l'impulsion conjointe d'un excédent naturel et d'un excédent migratoire. Le territoire est relativement jeune, malgré une faible présence des 18 à 30 ans. L'âge médian y est de 40 ans.

101 500 habitants répartis sur six EPCI

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre comprend 101 500 habitants répartis sur 138 communes pour une superficie de 870 km^2. Il se compose de six EPCI[1] *(illustration 1)*.

Les cinq premiers EPCI listés forment le pays des Hautes Falaises. Le territoire comporte une frange littorale s'étendant d'Euqueville au sud à Veules-les-Roses au nord, en passant par les communes d'Étretat, de Fécamp, et de Saint-Valery-en-Caux, soit une façade maritime de 60 km de long environ *(illustration 2)*. Fécamp est la commune principale du territoire d'étude, avec 19 250 habitants, suivie de Saint-Valery-en-Caux (4 350 habitants) et de Cany-Barville (3 050 habitants). Le territoire comporte un tissu important de petites communes dont la population est inférieure à 500 habitants.

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre comporte trois aires[2] :

- L'aire de Fécamp (27 400 habitants sur 13 communes avec Fécamp et Saint-Léonard formant le pôle de l'aire et 11 autres communes la couronne du pôle) ;
- les deux petits aires de Saint-Valery-en-Caux et de Cany-Barville qui se résument à leur ville-centre.

Une grande partie des communes du sud du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre s'intègre à la couronne de l'aire urbaine du Havre, soit 33 % des communes du territoire d'étude ou encore 36 % de sa population. En effet, un grand nombre de personnes actives résidant dans cette partie du territoire travaille dans le grand pôle urbain havrais. Les autres communes du territoire profitent naturellement de la proximité de l'une ou l'autre. Ainsi, aucune commune ne peut être considérée comme isolée *(illustration 3)*.

2 Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

Situation géographique du territoire

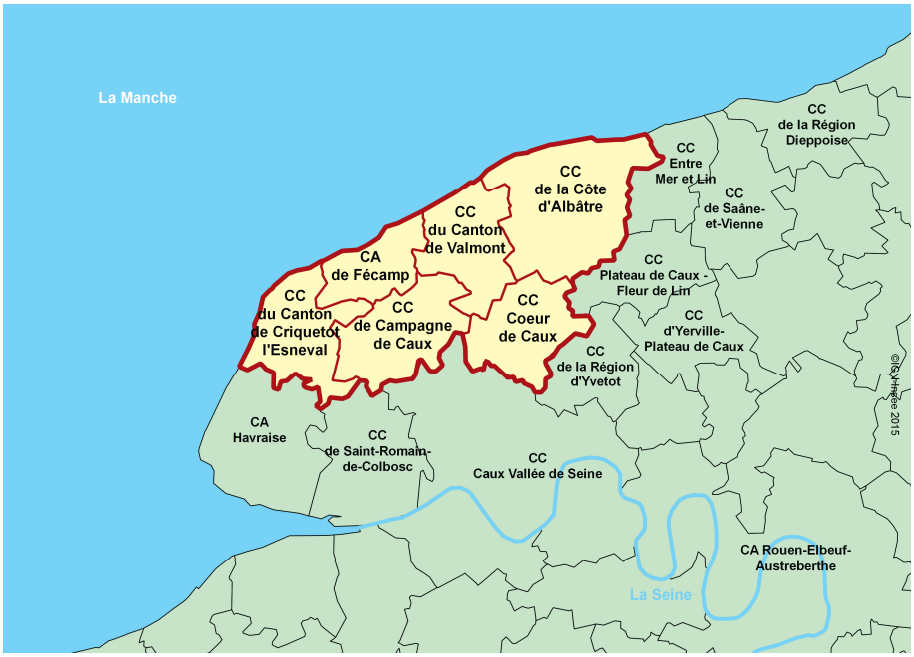

1 138 communes composent le territoire

EPCI composant le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre

EPCI	Population 2011	Nombre de communes	Commune principale
Communauté d'agglomération de Fécamp	28 600	13	Fécamp
Communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval	16 400	21	Criquetot-l'Esneval
Communauté de communes de Campagne de Caux	15 000	22	Goderville
Communauté de communes du Canton de Valmont	11 200	22	Valmont
Communauté de communes de Coeur de Caux	9 800	22	Fauville-en-Caux
Communauté de communes de la Côte d'Albâtre	20 600	38	Cany-Barville
Territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre	**101 500**	**138**	**Fécamp**

Source : Recensement de la population 2011

[1] EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

[2] Une aire est un ensemble de communes constitué d'un pôle d'emplois et d'autres communes dont au moins 40 % de la population travaille dans ce pôle d'emploi et les communes de l'aire (cf. définitions).

Deux référentiels de comparaison

Afin de mettre en lumière les particularités du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, il sera fréquemment comparé à un ensemble de territoires sélectionnés à partir de caractéristiques structurantes proches, notamment en matière démographique ou d'urbanisation.

Les caractéristiques suivantes ont été retenues :
- Taille de la ville principale : 10 000 à 30 000 habitants
- Pas de sous-préfecture
- Pas à dominante périurbaine

Quinze territoires (pays ou EPCI) répondent à ces critères *(illustration 4)*. L'ensemble de ces territoires de comparaison sera nommé **référentiel** tout au long de l'étude.

Du fait du caractère littoral du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre, un second référentiel est introduit à partir du référentiel précédent. Il correspond aux territoires présentant une façade maritime, soit sept territoires parmi les quinze. Dans l'étude, ce sous-ensemble sera nommé **référentiel littoral**.

Afin de donner des éléments de contexte, le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre sera parfois comparé à la **région Haute-Normandie**, région englobant le territoire.

4 Le référentiel : sept pays et huit EPCI

Territoires composant le référentiel

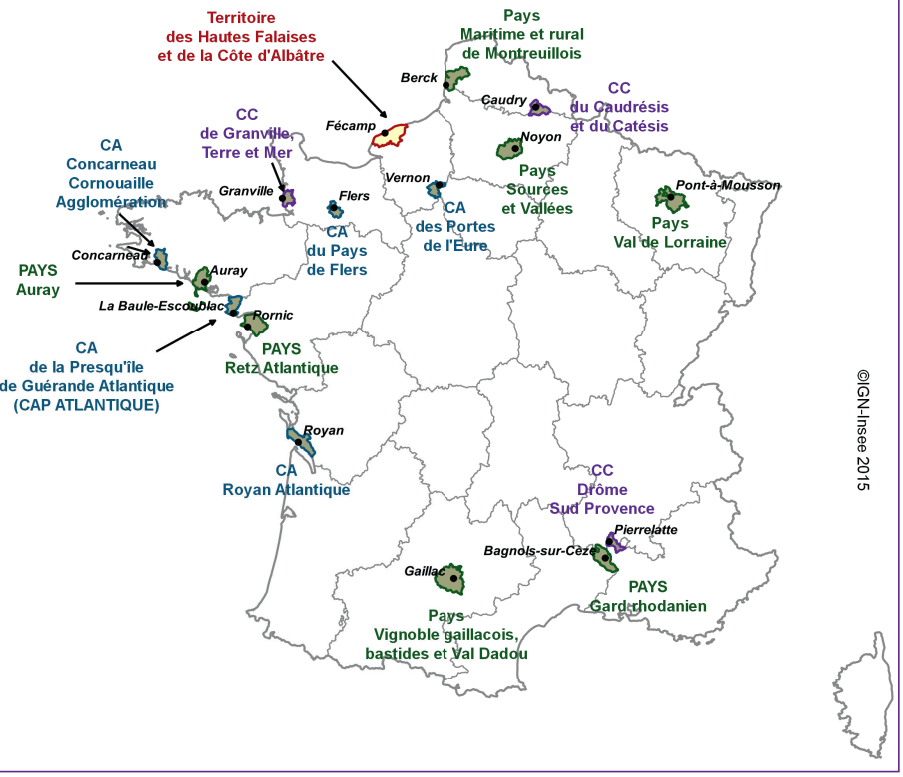

Le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre compte de plus en plus d'habitants...

Entre 1962 et 2011, la population du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre s'est accru de 30 %, passant de 78 800 habitants à 101 500 habitants *(illustration 5)*. Sur la période, le solde naturel a toujours participé positivement à l'essor de la population, c'est-à-dire que les naissances ont été plus nombreuses que les décès depuis toujours. Le solde migratoire (les arrivées sur le territoire moins les départs) a été négatif de 1962 à 1975 puis a contribué à l'accroissement de la population. Toutefois l'ampleur a toujours été inférieure au solde naturel, excepté sur la période plus récente 2006-2011. Sur cette dernière période, la population a progressé de 3,4 %. Ce gain de 3 400 habitants se décompose en un solde naturel de + 1 500 habitants et un solde migratoire de + 1 900 habitants.

5 22 000 habitants de plus en 50 ans

Évolution de la population entre 1962 et 2011 (nombre)

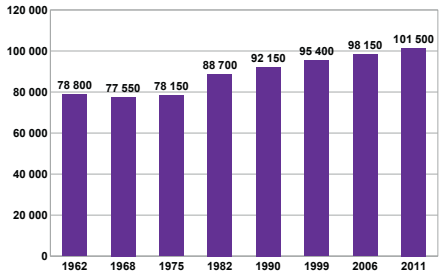

Source : Recensements de la population

3 Fécamp est le plus gros pôle du territoire

Zonage en aire urbaine du territoire

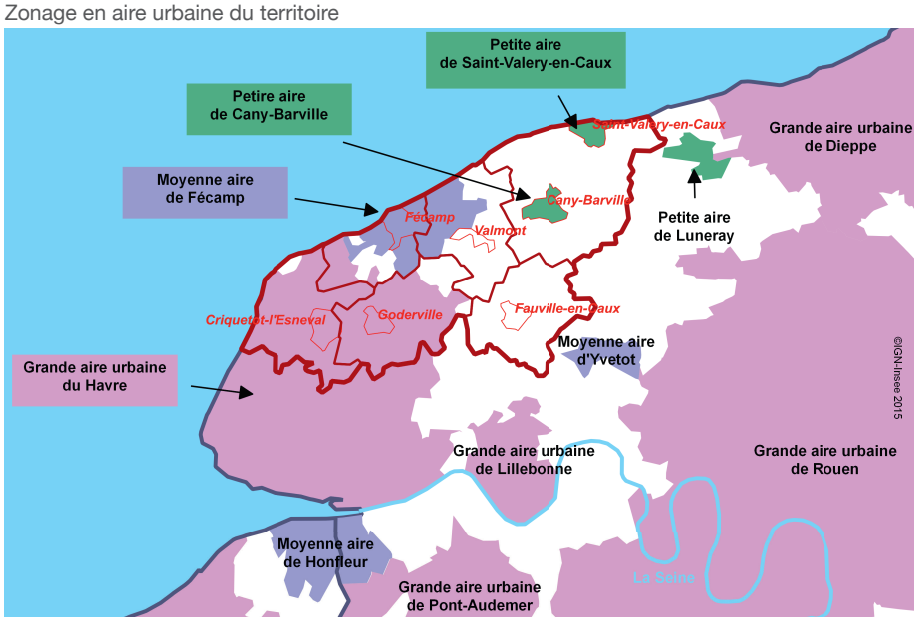

... principalement hors des pôles urbains

Sur la période 2006-2011, la croissance de la population n'est pas homogène partout dans le territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre. Ce sont les communes hors des pôles urbains qui comptent de plus en plus d'habitants *(illustration 6)*.

La communauté de communes de Valmont connaît un fort dynamisme démographique avec une croissance de sa population supérieure à 10 % dans la majorité de ses communes. Il en va de même pour les EPCI de Criquetot l'Esneval, de Goderville et de Fauville-en-Caux, mais dans une moindre mesure. En revanche, les communes de Fécamp, de Cany Barville et de Saint Valery-en-Caux enregistrent une baisse de leur population respectivement de – 0,8 %, – 3,7 % et – 3,8 %. Les pertes d'habitants sont plus importantes encore sur le versant littoral : Ingouville (– 10,4 %), Criquebeuf-en-Caux (– 8,4 %), Yport (– 6,9 %), Veules-les-Roses (– 6,8 %), Étretat (– 4,0 %).

Une population qui augmente moins vite que le référentiel

Entre 1962 et 2006, la population du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre n'a pas augmenté au même rythme que celle du référentiel ou du référentiel littoral *(illustration 7)*, malgré un excédent naturel du territoire plus élevé. Le faible solde migratoire explique donc ce moindre dynamisme. Sur la période récente 2006-2011, l'excédent migratoire, plus favorable sur le territoire d'étude, permet une nette amélioration de la hausse de la population. Cet excédent migratoire est spécifique au territoire dans la mesure où la Haute-Normandie connaît un solde migratoire déficitaire depuis 1999.

7 Une population qui augmente moins vite que le référentiel

Évolution de la population du territoire et des référentiels entre 1962 et 2011 (indice base 100 en 1962)

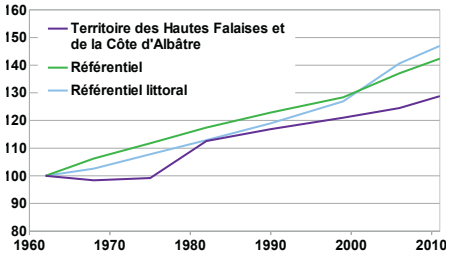

Source : Recensements de la population

Un territoire relativement jeune

Comparativement aux deux référentiels, la population du territoire des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre apparaît plus jeune. L'âge médian y est de 40 ans, contre 43 ans dans le référentiel et 46 ans dans le référentiel littoral. Les plus jeunes (0-14 ans) sont plus nombreux : ils représentent 20 % de la population contre 18 % dans le référentiel. *A contrario*, la part des plus âgés (65 ans ou plus) est de 16 % contre 20 %, ou même 24 % dans le référentiel littoral. Le territoire se révèle moins attractif pour l'installation des seniors que les autres territoires du référentiel littoral. Les individus de 18 à 33 ans sont peu nombreux dans le territoire, comme dans les deux référentiels *(illustration 8)*. Cela est caractéristique de ces territoires où l'offre de formation est nécessairement limitée et contraint les jeunes à partir pour poursuivre leurs études et y exercer leur premier emploi.

6 Baisse de la population dans les pôles de Fécamp, Cany-Barville et Saint-Valery-en-Caux

Évolution de la population entre 2006 et 2011 (%)

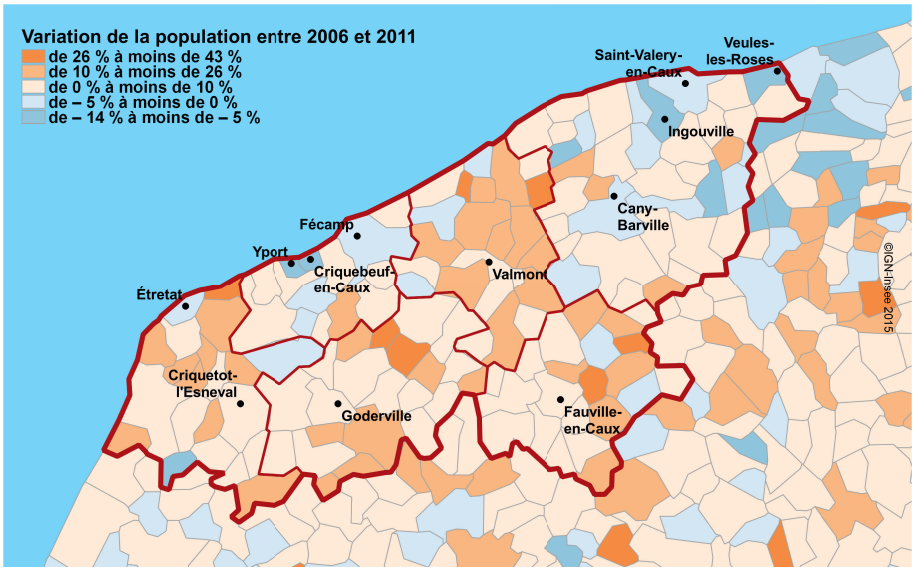

Source : Recensements de la population 2006 et 2011

8 Moins de seniors que dans le référentiel

Pyramides des âges du territoire et des référentiels

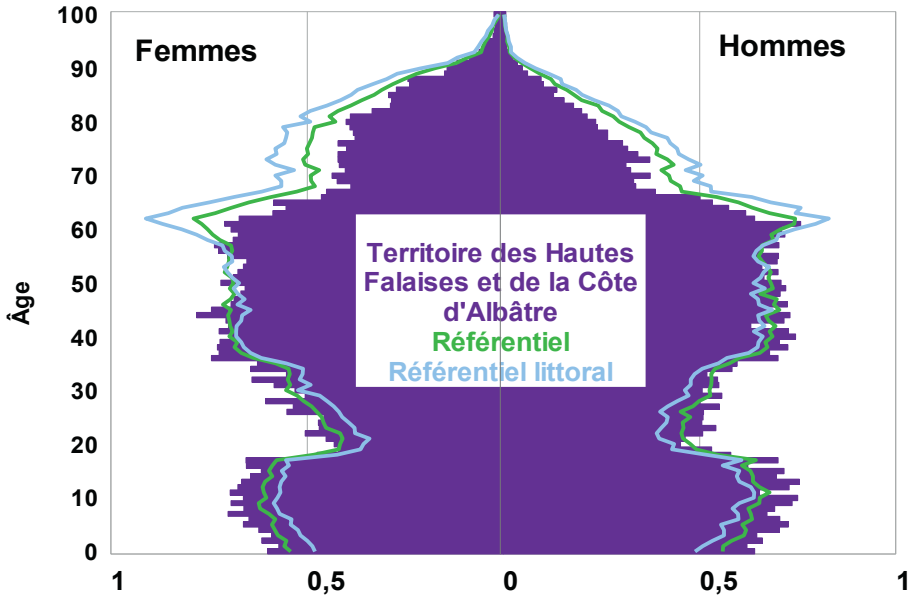

Source : Recensement de la population 2011